

## ÉTHIOPIE

### ENJEU

L'Éthiopie continue de consolider son programme de réformes et se concentre surtout sur les droits économiques et sociaux. Le gouvernement reconnaît que la situation des droits de la personne demeure problématique mais estime qu'il faut du temps pour changer des attitudes bien ancrées et pour renforcer les institutions démocratiques et la société civile.

### CONTEXTE

Au cours des 5 dernières années, l'Éthiopie a fourni des efforts considérables pour libéraliser la société par une plus grande ouverture du gouvernement; mettre en place un système parlementaire démocratique et promouvoir du développement économique. Ces mesures visent essentiellement à réduire la pauvreté par des programmes de sécurité alimentaire, à créer des emplois au moyen de la libéralisation de l'économie; de la privatisation et de la promotion de l'investissement, à améliorer l'alimentation et le régime de santé, à réformer le système d'éducation et à accroître la participation des femmes à l'économie.

Bien que le Parlement ne soit pas entièrement représentatif, étant donné le boycott des élections de mai 1995 par la majorité de l'opposition, un système parlementaire démocratique fait son apparition. On procède à une révision des lois et des règlements afin de garantir l'égalité d'accès des femmes aux ressources, à la propriété et aux affaires. La Chambre basse s'emploie à créer une Commission des droits de la personne et un poste d'ombudsman. Le gouvernement se concentre aussi sur la réforme du service civil. De plus, une purge récente visant un ministre du cabinet a très explicitement servi d'avertissement contre la corruption du gouvernement.

Le gouvernement a toujours des problèmes avec des officiels régionaux, des fonctionnaires et des éléments privilégiés de la population qui ne comprennent pas et continuent de résister aux réformes mises en place en faveur de la démocratie et la bonne gouvernement.

Ces derniers se raccrochent aux anciennes pratiques, notamment à l'abus de pouvoir (suppression de la liberté de parole et des libertés individuelles, détention arbitraire, etc.), surtout aux échelons régional et local. Ces violations sont la source des nombreuses plaintes portées à l'attention de la communauté internationale.

Le bilan du gouvernement au chapitre des droits de la personne a été critiqué par les parties éthiopiennes opposées au fédéralisme ethnique de la nouvelle constitution et par d'autres groupes d'opposition dont l'engagement envers les procédures démocratiques est équivoque. C'est dans ce contexte qu'il y a eu des confrontations, y compris une violente opposition armée, composée surtout du Front de libération Oromo et de groupes dans les régions des Somaliens et des Afars. Les gouvernements fédéral et régionaux ont répondu à ces confrontations et aux critiques externes en adoptant parfois une attitude autoritaire qui contourne ou sape le processus judiciaire. Il y a aussi lieu de s'inquiéter des rapports de meurtres extrajudiciaires, de personne "disparues", de bombardements de populations civiles et d'allégations de viols et de torture aux mains des militaires et des forces de sécurité du gouvernement ou des forces d'opposition.